

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Concours 2003 - 2004
Architecte en Chef des Monuments Historiques

MERCREDI 7 AVRIL 2004
14H00 - 19H00

ÉPREUVE N° 4

Selon l'arrêté du 31 juillet 2003

Durée 5 heures
Coefficient : 7

Une dissertation sur l'histoire et les caractères généraux de l'architecture européenne.

Pièces remises au candidat :

- sujet - 1 page

CONCOURS ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

2003- 2004

EPREUVE N° 4

Les candidats traiteront, au choix, l'un des sujets suivants :

- 1.- L'exotisme en Europe à partir du XVI^{ème} siècle : architecture, décors, jardins.
- 2.- Toits et terrasses dans l'architecture européenne de la Renaissance à nos jours.